



Association Nationale des Sociétés par Actions

39 rue de Prony – 75017 Paris

Tél. 01 47 63 66 41 Fax 01 42 27 13 58 - <http://www.ansa.fr> - ansa@ansa.asso.fr

20/09/2012

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, une note rédigée par la société NotiFide sur la «Traçabilité internationale des cocontractants».

Le promoteur de cette initiative, M. Olivier Bohm, est venu nous la présenter et elle nous paraît digne d'intérêt de la part des entreprises, afin de renforcer les dispositifs internes d'identification et de suivi de leurs cocontractants.

Nous la recommandons à votre attention.

M. Bohm peut être joint :

NotiFide SAS - 23 rue Balzac - 75008 Paris
01 53 53 68 59

**TRACABILITE INTERNATIONALE DES COCONTRACTANTS -
DEPORT SUR INTERNET D'ADRESSES OPERATIONNELLES AUQUEL LE CONTRACTUEL EST DESORMAIS ADOSSE.**

Ainsi qu'a pu le constater le Dodd Frank Act, la mauvaise traçabilité des cocontractants est susceptible de générer des pertes substantielles. A cet égard, la gestion par les juristes opérationnels de leur sphère contractuelle, en mouvance constante, peut se trouver profondément facilitée par la mutualisation-en toute confidentialité- de « l'identité contractuelle », garantissant une meilleure efficacité des contrats, notamment dans la gestion des phases critiques de résiliation.

NotiFide est une initiative française labellisée par Paris Europlace- Finance Innovation, dont l'essor, initié dans la sphère financière (et souscrit à ce titre par Amundi, BNP Paribas, Caisse des Dépôts, Natixis, ...), a vocation à en déborder pour s'étendre, en France et simultanément en Europe, à toute personne morale qui, de par son volume contractuel, est inéluctablement confrontée à ce déficit de traçabilité.

I- Le constat : la péremption de l'identité contractuelle expose à des pertes financières substantielles.

Cette donnée fondamentale qu'est ***l'identité même du cocontractant est irrémédiablement exposée à l'obsolescence*** : les entreprises (ou les services juridiques) changent d'adresse, de dénomination, sont rachetées, absorbées, scindées, etc... : l'identité contractuelle est mouvante, et cette mouvance est jusque là en pratique assez mal gérée au sein des directions juridiques.

Or, la mauvaise traçabilité du cocontractant génère :

- un ***risque tangible*** : ainsi, à l'occasion de la faillite de Lehman Brothers, et dans le cadre de l'exécution de contrats comportant des clauses de notification portant des adresses qui se sont avérées périmées, il est apparu que cette obsolescence, venant jeter un flou sur la validité même du processus de résiliation, portait un enjeu contentieux chiffrable en millions d'euros.
- des ***facteurs de coûts*** : en dehors de la problématique (marginale mais critique) de notification, pouvoir contacter efficacement son cocontractant est un besoin permanent, quel que soit le domaine d'activité (finance, prestation de services, relations fournisseurs) et se heurte à ce jour à des difficultés pratiques, en ce que les bases « tiers » restent dépendantes de l'information reçue.

Ce constat se heurte à une réalité pratique : tant que l'identité contractuelle demeurera consignée dans le contrat, cette péremption restera une fatalité qui ne sera sagement traitée que par l'adossement aux nouvelles technologies. Structurer sur internet une sorte de « réseau social de personnes morales » est en effet le seul moyen efficace d'assurer la traçabilité de la sphère contractuelle : les adhérents y sont visibles, et participent à un système vertueux où, en donnant de la visibilité sur eux, ils en acquièrent sur leurs partenaires, et ce tout en respectant le secret des affaires. Le référentiel www.notifide.com est le lieu de cet échange d'informations, et bien plus.

II- Le Forum dédié à la traçabilité contractuelle : donner de la visibilité sur soi, en acquérir sur ses cocontractants.

NotiFide repose sur trois idées-forces, afin de sécuriser la relation contractuelle au-delà de la signature du contrat :

- Actualiser la fiche d'une personne morale sur le forum de la traçabilité est en effet un acte beaucoup plus simple que d'écrire à ses cocontractants pour leur notifier une modification de son identité ;

- NotiFide permet par ailleurs de gérer une batterie d'adresses opérationnelles (adresses de directions juridiques, comptables, etc...) auxquelles les contrats peuvent valablement être adossés : ainsi, rapporté à une clause de notification contractuelle qui renvoie désormais à la fiche d'une personne morale sur NotiFide, l'actualisation de cette fiche actualise de plein droit les contrats qui y font référence, garantissant l'efficacité juridique des notifications **sans qu'aucun avenant soit nécessaire**.
- Considérant enfin que les directions financières et juridiques gèrent de façon laborieuse, mais parfois sous la menace d'une sanction des régulateurs, l'échange de certains documents postérieurement à la signature d'un contrat (documents de *know your customer*, liste de signataires habilités, etc..), NotiFide permet le stockage de ces documents sous le profil de chacun, tout en respectant la confidentialité, afin d'en fluidifier l'échange.

Le Numéro NotiFide, **identifiant unique de la personne morale**, est le pivot de la traçabilité, permettant aux départements juridiques de se contacter efficacement: quasi "super n° RCS" en ce qu'il ne dépend plus des registres nationaux, il suit la personne morale au gré de ses évolutions et pour cette raison peut être accolé à la comparution, ainsi que cela tend à se généraliser.

Cet impératif de traçabilité rejaillit sur un certain nombre de fonctions dédiées à l'efficacité et à la réduction des risques des directions juridiques : au nombre de celles-ci, on relèvera les fonctionnalités d'historique des modifications, permettant de tracer les évolutions successives, et notamment les absorptions ayant pu être opérées sans que la sphère contractuelle en ait été avisée, la gestion des adresses des Process Agents (bureaux de représentation d'une partie dans un contrat anglo-saxon), ou encore le traitement isolé des succursales afin que chacune ait son identité contractuelle propre.